



Charbonnières, le vendredi 30 novembre 2007,

## **L’AIRF organise une formation aux financements internationaux en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur et la Région Autonome Vallée d’Aoste**

### **Une vingtaine de stagiaires de 10 pays différents en formation pendant 5 jours à Marseille**

L’Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) organise une **formation aux financements internationaux** (fonds onusiens, fonds européens, Banques de développement) du 3 au 7 décembre 2007 au CEFEB<sup>1</sup> à Marseille (France).

Destinée aux responsables de projets de développement des pays membres de l’AIRF, cette formation est organisée en **partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur (France) et la Région Autonome Vallée d’Aoste (Italie)**. La Région Provence-Alpes-Côte d’Azur et la Vallée d’Aoste confirment ainsi leur engagement dans la poursuite de partenariats en faveur du développement.

L’AIRF entend pleinement contribuer au développement d’une **francophonie de la proximité**, en accélérant le développement des territoires au bénéfice de leurs populations. Il s’agit de donner aux Régions Francophones du Nord comme du Sud et à leurs opérateurs, toute l’information pour mobiliser plus efficacement les financements internationaux nécessaires à leur développement dans les domaines de l’aménagement du territoire, de l’environnement, de la gestion de l’eau notamment.

Une vingtaine de stagiaires, élus et cadres territoriaux de Régions de France, du Mali, du Congo, du Cambodge, du Maroc, de la République démocratique du Congo, du Sénégal, de Tunisie, de l’Union des Comores vont ainsi suivre une formation sur le montage et le financement de projets.

L’AIRF a élaboré un Guide des Financements Internationaux pour le développement des régions francophones, avec le concours de l’agence ERAI<sup>2</sup>. Cette formation a pour objectif d’optimiser l’utilisation de ce guide et d’approfondir la compréhension du cycle d’un projet de développement depuis son identification jusqu’à son financement, sa mise en œuvre et son suivi. Le tome 2 du guide, consacré aux dispositifs spécialisés de l’ONU et aux agences bilatérales d’une dizaine de pays non francophones a été édité en juin 2007. Il illustre de manière concrète les possibilités qui s’offrent aujourd’hui aux décideurs.

---

#### **Lexique :**

<sup>1</sup> CEFEB : Centre d’Etudes Financières, Economiques et Bancaires (département formation de l’Agence Française de Développement) - Les Docks - Atrium 10.3 - 10 Place de la Joliette 13001 Marseille

<sup>2</sup> ERAI : Entreprise Rhône-Alpes International

---

#### **A propos de l’AIRF :**

L’AIRF est le seul réseau mondial représentant les Régions francophones, c’est à dire les échelons politique et administratif infra étatiques. Elle rassemble aujourd’hui **114 Régions dans 22 pays de la Francophonie**. Thierry Cornillet, Député Européen, Conseiller régional, est le Président de l’association.

Elle bénéficie du **Statut Consultatif Spécial** de l’Organisation des Nations Unies (ECOSOC - ONU) et du **Statut Consultatif accordé aux Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING)** par l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

---

#### **Contacts Presse :**

Christine Tavano : Téléphone : +33 4 72 59 46 50 – Courriel : [ctavano@regions-francophones.com](mailto:ctavano@regions-francophones.com)